



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



# STRATEGIE PAYS DE L'UNESCO

BURKINA FASO

UNESCO DAKAR

2018 - 2020



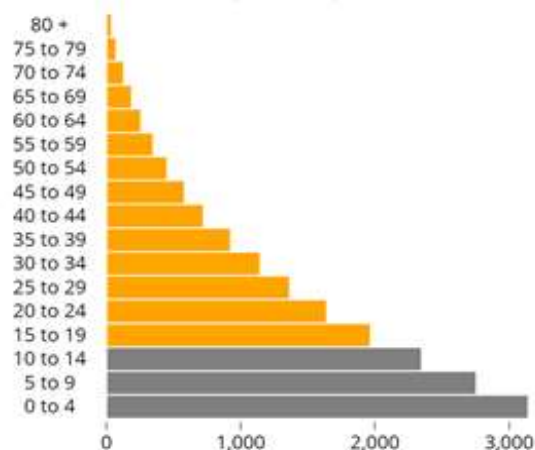
Octobre 2017

## Informations Générales<sup>1</sup>

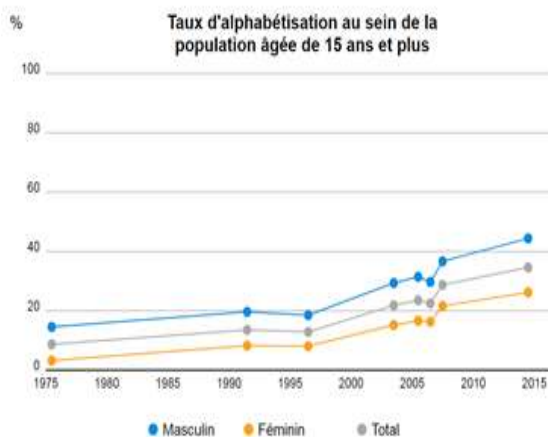
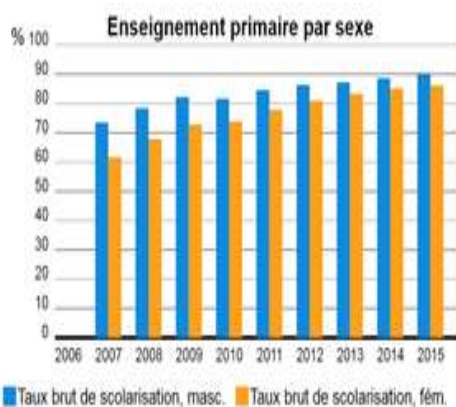
### Indicateurs socio-économiques

Population totale (en milliers), 2016	18,646
Croissance annuelle de la population (%); 2016	2.9
Population 15-24 ans (en milliers), 2016	3,721
Population âgée de 14 ans et moins (en milliers), 2016	8,463
Population rurale (% de la population totale), 2016	69
Indice synthétique de fécondité (naissances par femme), 2015	5.4
Taux de mortalité infantile (pour 1,000 naissances), 2016	53
Espérance de vie à la naissance (années), 2015	60
Prévalence du VIH (% de la population âgée de 15-49 ans), 2016	0.8
PIB par habitant - PPA\$, 2016	1,659
Croissance annuelle du PIB (%), 2016	5.9
Total du service de la dette (% of PNB), 2016	1.1
PIB en milliards - PPA\$, 2016	33

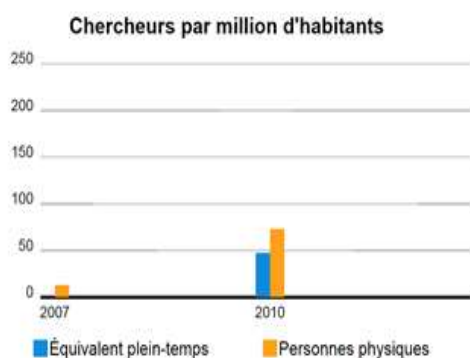
### Population totale par groupe d'âge, 2015 (en milliers)



La population âgée de 14 ans et moins représente 46% du total

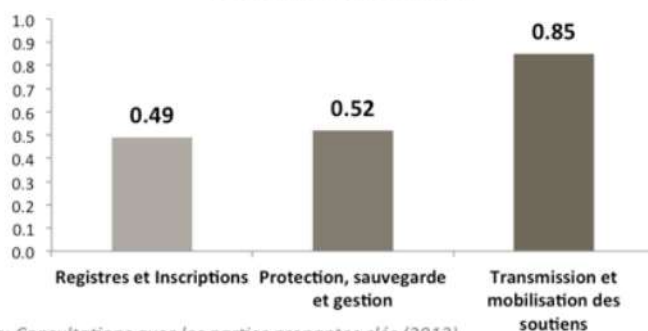


<sup>1</sup> <http://uis.unesco.org/en/country/bf>



Indice de développement d'un cadre multidimensionnel pour la durabilité du patrimoine

Résultat Final : 0.61/1



Source: Consultations avec les parties prenantes clés (2013).  
Méthodologie: IUCD-UNESCO

## TABLE DES MATIERES

Partie I- Vision stratégique : la logique d'intervention de l'UNESCO .....	4
1. Analyse de la situation.....	4
1.2. Situation nationale .....	4
1.3. Identification des groupes marginalisés ou en situation de vulnérabilité et d'exclusion ....	6
1.4. Identification des risques (politiques, environnementaux, économiques ...)	6
1.5. Défis multisectoriels majeurs.....	7
1.6. Engagement et responsabilisation des partenaires de développement.....	8
Part II- Cadre de coopération et partenariats .....	10
1. Cadre de Coopération proposé .....	10
1.1. Education .....	12
1.2. Culture .....	13
1.3. Sciences naturelles .....	14
1.4. Sciences humaines et sociales .....	15
1.5. Communication et Information .....	17

2. Risques.....	17
3. Partenariats .....	17
Partie III- Suivi et Evaluation (S&E) .....	19
Annexes.....	20
Annexe 1 : Matrice du cadre de coopération.....	20
Annexe 2 : Activités prioritaires de la Commission Nationale Burkinabè pour l'UNESCO en lien avec les domaines de compétences de l'UNESCO .....	24
Annexe 3 : Présentation des projets au titre des Programmes de Participation.....	24
Sigles et Abréviations .....	26
Notes.....	27

## Partie I - Vision stratégique : la logique d'intervention de l'UNESCO

### 1. Analyse de la situation

#### 1.1. Vision nationale

Le Burkina Faso, pour faire face aux défis de développement et d'amélioration des conditions de vie de sa population, a développé le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020) dans lequel est traduite sa vision : « Le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables ». Le PNDES vise « une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable ».

L'objectif global du PNDES consiste à « transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. »

Le PNDES est décliné en trois axes stratégiques : Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration, Axe 2 : développer le capital humain et Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

La vision du PNDES repose sur le programme présidentiel, la vision Burkina 2025 et les engagements internationaux dont l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de développement durable auxquels le pays a souscrit.

#### 1.2. Situation nationale

Le Burkina Faso est un pays enclavé, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il est limité au nord par le Mali, à l'Ouest par la Côte d'Ivoire, au Sud, par le Ghana, le Togo et le Bénin et à l'Est par le Niger. Il présente une superficie de 274 000 km<sup>2</sup> environ, un relief plat dans l'ensemble, un climat tropical de type soudano-sahélien et une végétation dominée par la savane. En 2016<sup>i</sup>, la population était estimée à 19,03 millions d'habitants, constituée majoritairement de jeunes ayant moins de 25 ans (70% en

2015<sup>ii</sup>). La croissance démographique est soutenue avec un taux annuel moyen de 3,1%<sup>iii</sup> et un indice de fécondité de 5,4 en 2015<sup>iv</sup>.

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, l'histoire **politique** du Burkina Faso est marquée par une instabilité politique ponctuée de coups d'état et de crises socio-politiques profondes dont les dernières sont à l'origine du départ forcé du président Blaise Compaoré qui après 27 ans passés à la tête de l'Etat (1987-2014) a été contraint à l'exil suite à un soulèvement populaire contre sa volonté d'amender la Constitution limitant les mandats présidentiels à deux et le coup d'Etat perpétré en 2015 par le régiment de sécurité présidentiel contre le pouvoir de transition politique. Après les élections présidentielles du 29 novembre 2015 qui ont vu l'arrivée au pouvoir du Président Roch Marc Christian Kaboré, le pays renoue avec une vie politique démocratique et stable.

Le Burkina Faso est membre fondateur du groupe des cinq pays du Sahel "**G5S**"<sup>v</sup> établi en Février 2014 et dont la double vocation est de promouvoir l'intégration régionale en matière de développement économique et de lutter contre le terrorisme. Le Burkina Faso est exposé à la menace terroriste. En janvier 2016, le pays a été attaqué par le groupe AQMI faisant 30 morts et 70 blessés; d'autres attaques s'en suivirent causant des pertes en vies humaines<sup>vi</sup>.

Avec un taux croissance de PIB réel de 4,4% en 2015<sup>vii</sup>, l'activité **économique** dépend largement de l'agriculture pratiquée par environ 80%<sup>viii</sup> de la population active. La culture du coton est la principale culture de rente tandis que l'exportation de l'or a pris de l'importance ces dernières années. Le secteur primaire représente 31% du produit intérieur brut (PIB) mais reste fortement tributaire de la pluviométrie. Le secteur industriel demeure peu développé (19% du PIB) pendant que le secteur tertiaire connaît une forte croissance avec 50% du PIB<sup>ix</sup>. Une grande proportion de la population, notamment rurale et pauvre est confrontée à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle<sup>x</sup>. Selon l'indice 2013 de la faim dans le monde, le Burkina Faso est classé 65<sup>ème</sup> sur 78 pays.

Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,402 en 2015, le Burkina Faso occupe la 185<sup>ème</sup> position sur 188 pays concernés par l'évaluation<sup>xi</sup> et est classé parmi les moins avancés (PMA)<sup>xii</sup>. En 2014 le taux de pauvreté était de 40,1%<sup>xiii</sup>. Cette situation compromet l'accès à l'**éducation** des enfants dont une bonne partie est issue des ménages les plus pauvres. Toutefois, d'importants progrès ont été réalisés au niveau de la scolarisation primaire. En effet, le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire est passé de 57% en 2005 à 87% en 2014 dont 84% pour les filles. Concernant l'enseignement secondaire, l'accès est passé de 20% en 2005 à 40% en 2014 (premier cycle), et de 6% à 14% (second cycle) 2013-2014. Le Taux d'alphabétisme de la population totale du Burkina Faso est de 34,5%<sup>xiv</sup> dont 44% pour les hommes et 26% pour les femmes<sup>xv</sup>. Le sous-secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (ETFP) manque de valorisation et trop peu de jeunes et adultes empruntent cette voie qui constitue pourtant un important levier pour le développement du pays<sup>xvi</sup>. Il se caractérise par une insuffisance de l'offre de formation, une disparité régionale, des disparités de genre et des coûts élevés de la formation<sup>xvii</sup>.

La question de l'**emploi** est primordiale au Burkina Faso. Le chômage touche 8,6% des jeunes âgés de 15 à 19 ans et 7,6% des jeunes âgés de 20 à 24 ans<sup>xviii</sup>. Malgré les efforts considérables consentis par le gouvernement en termes de projets financés, de développement du leadership et de la formation technique et professionnelle, en vue de la création d'emplois, des défis persistent<sup>xix</sup>.

Les **ressources naturelles** limitées dont dispose le pays, conjuguées à la forte croissance démographique et la jeunesse de la population, exacerbent la demande sociale et peuvent ralentir les perspectives économiques pour la plupart des habitants et l'Etat burkinabé.

Dynamique et productif, le **secteur culturel** burkinabé apparaît comme singulier pour un pays parmi les moins avancés de la planète. Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (UNESCO

CDIS 2014), les activités culturelles ont contribué au PIB à hauteur de 3.93% en 2009. De plus, la même année, 2.14% de la population active du Burkina Faso exerçaient une profession culturelle soit plus de monde que dans la fonction publique<sup>xx</sup>. En outre, il s'agit d'un secteur au cadre normatif récent et solide où des dynamiques productives intéressantes sont à l'œuvre. Le Burkina Faso est état partie de cinq conventions sur la Culture de l'UNESCO qui abordent à la fois, la protection et la promotion des sites du patrimoine mondial, notamment en cas de conflits armés, la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ainsi que le soutien aux industries créatives<sup>xxi</sup>. Cependant, le secteur doit faire face à de multiples défis concernant le déficit en formation ou encore son marché domestique limité. On peut observer une amélioration dans le domaine de la **santé avec** le recul de la mortalité maternelle qui passe de 341 en 2010 à 330 pour 100 000 naissances vivantes en 2015<sup>xxii</sup> et la baisse de la mortalité infanto-juvénile. Chez les adolescent(e)s (12-18 ans), la situation sanitaire se caractérise par une exposition précoce à des comportements à risque pouvant entraîner, entre autres, des grossesses non désirées et/ou précoces, des avortements clandestins, la violence, la délinquance juvénile et les IST/VIH/Sida<sup>xxiii</sup>. Quant au personnel de santé publique, on compte 1 médecin pour 15836 habitants et 1 infirmier d'état pour 4108<sup>xxiv</sup>.

Sur le plan **environnemental et hydraulique**, le Burkina Faso, situé dans les zones les plus sèches et arides de la région du Sahel est confronté à la fragilisation de son patrimoine naturel et connaît de très sérieux défis en matière de disponibilité en eau<sup>xxv</sup>. Du fait de la pression anthropomorphique, la superficie totale des zones forestières naturelles a beaucoup régressé au cours de ces dernières années, de l'ordre de 150 000 ha par an<sup>xxvi</sup>. D'où la nécessité de préserver les espaces naturels. La plupart des ressources en eau sont souterraines, même si le pays partage avec les pays voisins, de nombreuses et importantes ressources d'eau de surface à travers des bassins fluviaux tels que le bassin du fleuve Comoé, le bassin du fleuve Niger et le bassin de la Volta, qui sont tous très importants pour l'agriculture. Le Burkina Faso est confronté à un certain nombre de défis dans le développement de la Recherche et Développement, avec un petit bassin de chercheurs (48 par million d'habitants en 2010); un manque de financement de la recherche ; des installations de recherche désuètes ; un faible accès à l'information et à Internet (4,4% de la population en 2013); une utilisation insuffisante des résultats de la recherche; et la fuite des cerveaux<sup>xxvii</sup>. De plus, en termes de Science, Technologie et Innovation (**STI**) et d'éducation aux Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (**STEM**), malgré des réalisations louables, le capital humain n'est pas encore suffisant pour avoir un impact sur le développement socio-économique du pays.

### 1.3. Identification des groupes marginalisés ou en situation de vulnérabilité et d'exclusion

Des politiques et des instruments, tel que le cadre de concertation Etat-Société civile, ont été déployés en vue de promouvoir la cohésion et la solidarité nationale. En dépit de cela, des efforts supplémentaires doivent être fournis en matière de services sociaux de base et d'inclusion sociale, pour améliorer les conditions de vie des jeunes enfants, des jeunes, des femmes, des populations réfugiées, des communautés hôtes, des enfants déplacés, des enfants affectés par les catastrophes, des enfants vivant avec un handicap etc. La persistance du phénomène d'exclusion sociale de certaines personnes (âgées, vivant avec un handicap, accusées de sorcellerie...), la persistance du travail des enfants et l'expansion du phénomène des enfants et adolescents vivant dans la rue sont des réalités à combattre<sup>xxviii</sup>. Il est donc indispensable de prendre des mesures idoines afin de renforcer les capacités de résilience des populations marginalisées.

### 1.4. Identification des risques (politiques, environnementaux, économiques ...)

Le Burkina Faso connaît quatre types de vulnérabilités (institutionnelle et juridique ; économique ; sociale ; environnementale) pouvant annihiler les efforts et les perspectives de développement. La

menace terroriste est le plus important et constitue par ailleurs le plus grand défi qu'il partage avec les autres pays du Sahel ouest-africain. Ces dernières années, le pays a connu un contexte politique mouvementé et s'est stabilisé suite aux élections de 2015. Cependant, le front social reste toujours tendu avec des mouvements de revendication sociale à répétition<sup>xxix</sup>. La jeunesse, plus de 70% de la population, reste à la pointe de ces manifestations. L'agriculture est dépendante des aléas climatiques ; une pluviométrie aléatoire et mal répartie qui expose souvent le pays à des déficits céréaliers importants.

### 1.5. Défis multisectoriels majeurs

L'analyse dans la première partie met en lumière certains problèmes et défis multisectoriels clés qui devraient être abordés de manière intégrée et concertée, et auxquels l'UNESCO peut apporter sa contribution. Il s'agit (i) des ressources humaines insuffisantes en nombre et en qualité pour atteindre les objectifs de développement, (ii) d'un environnement fragile, des structures de gestion à renforcer et une faible prise de conscience collective (iii) d'un patrimoine culturel menacé et insuffisamment valorisé et (iv) de l'exclusion sociale et la persistance des inégalités liées au genre.

#### (i) Des ressources humaines insuffisantes en nombre et en qualité pour atteindre les objectifs de développement

La population burkinabè est caractérisée par son extrême jeunesse. Cette tendance devrait se poursuivre si on considère la croissance démographique soutenue du pays. Pour exploiter l'atout que constitue la jeunesse pour le développement économique, il est crucial de lui assurer une bonne santé, une éducation de qualité et une employabilité notamment par l'élargissement de l'accès à la formation technique et professionnelle et la promotion de l'entrepreneuriat. Le pays gagnerait à diversifier son économie tributaire de l'agriculture, notamment en tirant parti de son potentiel culturel, du développement des sciences, de la technologie et de l'innovation (STI) et de l'esprit d'entreprise. En outre, comme l'ont noté plusieurs études, il existe une forte corrélation entre les capacités d'un pays en science, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) et le développement national.

#### (ii) Un environnement fragile, des structures de gestion à renforcer et une faible prise de conscience collective

Le Burkina Faso, situé au centre de la zone soudano-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, est exposé aux effets néfastes de la variabilité et du changement climatique. Les sécheresses à répétition, la pluviométrie insuffisante ou mal répartie dans le temps et dans l'espace, l'assèchement des eaux souterraines, la pollution des eaux due à l'expansion minière illustrent à dessein cette vulnérabilité. A cela s'ajoutent une faible prise de conscience d'une grande partie de la population sur la question, la faiblesse de l'appropriation de la gestion des ressources naturelles, le besoin de davantage mettre en valeur les savoir-faire traditionnels et autochtones contribuant à la durabilité environnementale et un manque de valorisation de la biodiversité. Selon les prédictions du Ministère de l'Environnement et de l'Eau (2014), la demande en eau va sans cesse augmenter, nécessitant des efforts à déployer pour faire face à la demande de la population, de l'élevage et de l'irrigation.

#### (iii) Patrimoine culturel menacé et insuffisamment valorisé

Le Burkina Faso est confronté à la fragilité accrue de son patrimoine culturel, qu'il s'agisse de biens mobiliers ou immobiliers, ou de ses savoir-faire, techniques ou rituels issus de l'immatériel. Par ailleurs, il existe un besoin urgent de protection des biens culturels contre le trafic illicite, d'autant plus que ces dernières années ont été marquées par l'augmentation importante des vols et exportations illégales de biens culturels dans un pays qui se situe en plus sur les routes de sortie utilisées par les trafiquants. Il est également important de renforcer les capacités des musées pour une meilleure connaissance,



protection et valorisation de ces biens culturels. La protection du patrimoine naturel pose également de nouveaux défis, notamment en ce qui concerne le Parc W – site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial – mais aussi pour d'autres aires protégées. Dotées d'un cadre normatif fort, les institutions demeurent cependant faibles, et le manque d'expertise local se fait grandement sentir. Enfin, le développement urbain durable et la préservation du patrimoine bâti est également une question primordiale, notamment dans le cas de Ouagadougou, mais ceci concerne aussi d'autres villes moyennes. Bien que des efforts soient consacrés à la sensibilisation et à la participation communautaire ou encore à la formation universitaire dans le domaine du patrimoine des communautés, des lacunes importantes demeurent dans les mécanismes de conservation, de sauvegarde et de gestion.

#### (iv) L'exclusion sociale et la persistance des inégalités liées au genre

En dépit des avancées enregistrées, les inégalités dans les domaines de la pauvreté monétaire, de l'éducation, de l'emploi, de l'accès aux ressources de production et aux postes électifs sont encore fortes, notamment en défaveur des femmes et des jeunes. De plus, des problématiques importantes comme l'éducation à la citoyenneté, l'exclusion sociale, les inégalités de genre et la dynamique du changement social, persistent. Il est donc particulièrement important de mettre en œuvre des politiques publiques adéquates, notamment celles relatives à la jeunesse, pour relever les défis du développement inclusif, équitable et durable.

### 1.6. Engagement et responsabilisation des partenaires de développement

L'UNESCO établira des partenariats francs et solides (autant financiers que techniques) avec d'autres organismes des Nations Unies (UNFPA, FAO, ONUDC, UNICEF), conformément à l'approche "Unis dans l'action" et avec et les agences de coopération bilatérale.

Elle s'appuiera sur le PNUAD, comme cadre de référence de partenariat du système Nations Unies avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé, pour améliorer les réponses du pays aux divers besoins en s'appuyant sur toutes les composantes du système des Nations Unies, qu'elles soient basées dans le pays ou à l'étranger.

## 2. Vision du soutien de l'UNESCO

Le soutien de l'UNESCO est guidé par son programme quadriennal (2018-2021) et son budget biennal (2018-2019) dans ses cinq secteurs de programme (éducation, sciences naturelles, sciences humaines et sociales, culture et communication et information). Elle renforce les liens entre nations et sociétés, et mobilise le grand public pour que chaque enfant et chaque citoyen:

- ✓ Aient accès à une éducation de qualité ; un droit humain fondamental et une condition indispensable au développement durable ;
- ✓ Puissent grandir et vivre dans un environnement culturel riche en diversité et en dialogue, où le patrimoine sert de pont entre les générations et les peuples ;
- ✓ Puissent profiter pleinement des progrès scientifiques fondés sur l'éthique, et développer les capacités intellectuelles qui lui permettent de contribuer aux transformations sociales positives basées sur les valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine ; et
- ✓ Puissent jouir de la pleine liberté d'expression, fondement de la démocratie, du développement et de la dignité humaine.



Les interventions de l'UNESCO au Burkina Faso seront orientées vers la poursuite de ses priorités globales de programme en réponse aux priorités du Plan national pour le développement économique et social (PNDES) et conformément au PNUAD.

### 1. Cadre de Coopération proposé

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable, le cadre de coopération proposé avec le Gouvernement du Burkina Faso s'articulera à la fois autour du PNUAD 2018-2020, qui sera signé entre le pays et l'ensemble des Agences des Nations Unies et autour du **PNDES 2016-2020** qui constitue le référentiel national des actions à engager pour le développement économique et social du pays. Cette temporalité est également cohérente avec les cycles<sup>2</sup> budgétaire et programmatique de l'UNESCO.

Le PNUAD a identifié les 10 effets prioritaires suivants sur lesquels le Système des Nations Unies entend focaliser ses efforts :

**Effet 1.1 :** *D'ici à 2020, l'efficacité des institutions est améliorée et les populations du Burkina Faso, en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un Etat de droit*

**Effet 1.2 :** *D'ici à 2020, chaque enfant et chaque femme des groupes les plus vulnérables à risque ou affectés par la violence, l'exploitation et les discriminations sont mieux protégés dans un environnement familial, communautaire et institutionnel renforcé*

**Effet 2.1 :** *D'ici à 2020, davantage d'enfants et de jeunes issus des groupes vulnérables, particulièrement les filles et les enfants en situation de handicap, d'urgence, ont accès et achèvent une éducation de base et une formation professionnelle de qualité, particulièrement dans les régions du Sahel et de l'Est*

**Effet 2.2 :** *D'ici à fin 2020, chaque homme, chaque femme en âge de procréer, chaque nouveau-né, chaque enfant et chaque adolescent(e) ont un accès équitable et utilisent de façon accrue des services de santé de qualité (santé sexuelle et reproductive, maladies transmissibles y compris le VIH/Sida et maladies non transmissibles...)*

**Effet 2.3 :** *D'ici à 2020, les enfants de moins de 5 ans, les jeunes, les adolescents et les femmes ont un accès équitable aux interventions services multi sectorielles en nutrition*

**Effet 2.4 :** *D'ici à 2020, les populations ont un accès accru à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural et peri-urbain et vivent dans un cadre de vie décent et un environnement sans défécation à l'air libre*

**Effet 3.1 :** *D'ici à fin 2020, les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d'intervention (urbain/rural) accroissent leur revenu, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire*

**Effet 3.2 :** *D'ici à fin 2020, les populations les plus fragiles économiquement et socialement, à mobilité ou non, en particulier les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées sont couvertes par des mécanismes de protection sociale*

**Effet 4.1 :** *D'ici à 2020, les institutions, aux niveaux central et local, assument une meilleure préparation, prévention, réponse et relèvement face aux risques climatiques et environnementaux*

**Effet 4.2 :** *D'ici à 2020, les populations, en particulier les groupes vulnérables, des zones cibles sont plus résilientes aux chocs climatiques et environnementaux*

---

<sup>2</sup> Le prochain cycle budgétaire de l'UNESCO sera sur la période 2018-2019. Le cycle programmatique est sur 4 ans (actuellement sur 2018-2021)

L'UNESCO, conformément à son mandat et compte tenu de la coopération internationale déjà active dans le pays, en particulier les interventions des organismes, fonds et programmes des Nations Unies intégrés dans le PNUAD, propose de contribuer à la réalisation de produits et de résultats spécifiques sur la base de ses avantages comparatifs (voir les matrices des programmes).

En tant qu'agence non résidente, elle apportera son soutien principalement par l'intermédiaire de son bureau régional basé à Dakar, en collaboration avec les secteurs et divisions de l'UNESCO à Paris ainsi qu'avec les institutions spécialisées de l'UNESCO dans le monde. Son appui sera guidé par la Commission nationale burkinabè pour l'UNESCO et coordonné par le Coordonnateur résident des Nations Unies, conformément aux priorités du PNUAD.

En réponse aux défis cités plus haut, l'UNESCO préconise les stratégies suivantes qui contribuent également à la mise en œuvre du **Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent<sup>xxx</sup>** :

**(i) Développement des compétences et des ressources humaines**

- ✓ Restructurer le système éducatif pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle en vue de construire une société du savoir. Pour ce faire, il faut mettre en place un système d'apprentissage qui permette aux citoyens, dès leur plus jeune âge, d'apprendre tout au long de leur vie et de s'adapter aux besoins et aux exigences changeants de la vie et de la société. Des politiques et instruments requis devront être mis en place pour faciliter les passerelles et la validation de l'apprentissage dans l'éducation formelle et non formelle, en tirant parti des avantages des nouvelles technologies pour soutenir une éducation et un apprentissage de qualité.
- ✓ Promouvoir la culture et les industries créatives en tant que moyens de soutenir la diversité des expressions culturelles et favoriser l'autonomisation économique et la cohésion sociale.
- ✓ Développer la science, la technologie et l'innovation (STI) pour permettre à la population de créer et d'utiliser des connaissances qui contribuent à bâtir des sociétés durables, prospères et inclusives.

**(ii) Renforcement de la durabilité de l'environnement**

- ✓ Renforcer l'**éducation pour le développement durable (EDD)** en intégrant davantage les questions des moyens d'existence durables, les préoccupations environnementales, la réduction des risques de catastrophe et la réponse au changement climatique dans les politiques et pratiques éducatives, qu'il s'agisse de cadres d'apprentissage formels, non formels ou informels.

**(iii) Protection, sauvegarde et promotion du patrimoine culturel**

- ✓ Protéger, sauvegarder et promouvoir le **patrimoine culturel et naturel**, matériel et immatériel, comme point d'entrée pour renforcer la préservation de l'environnement tout en développant un tourisme durable avec la pleine participation des communautés concernées et valorisant les richesses culturelles et naturelles.

**(iv) Renforcement de la résilience des citoyens et de la société**

- ✓ La **résilience, l'autonomisation des jeunes et le sport** : l'UNESCO contribue à créer un environnement favorable, fondé sur les droits, dans lequel les jeunes peuvent s'épanouir,

exercer leurs droits, retrouver l'espoir et le sentiment d'appartenance à une communauté. En outre, l'UNESCO encourage le développement et la pratique des activités sportives dans le souci de renforcer l'intégration sociale.

- ✓ **L'éducation à la citoyenneté** : l'UNESCO conduit le suivi mondial de l'ODD 4 - Éducation 2030, y compris son objectif 4.7 visant à "faire en sorte que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation au service du développement durable et des modes de vie durables, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale et l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable".
- ✓ La **santé et un mode de vie sain** peuvent permettre aux jeunes de bénéficier de meilleures possibilités d'apprentissage, de meilleurs services de santé sexuelle et reproductive et de protection des droits, et de s'attaquer à d'autres problèmes comme la violence, la discrimination et la violence basée sur le genre.
- ✓ **La formulation de Politiques publiques adéquates** : l'UNESCO appuie les Etats-membres à formuler des politiques publiques inclusives, fondées sur l'éthique et des données scientifiques évidentes, et prenant en considération les principes de programmation internationaux tels que l'approche basée sur les droits humains, l'égalité des sexes, la citoyenneté et l'inclusion sociale. Elle donne aussi l'impulsion pour stimuler la réflexion collective sur les réponses publiques à donner aux questions soulevées par la bioéthique.

## 1.1. Education

L'UNESCO considère que l'éducation est un droit humain pour tous et tout au long de la vie et que l'accès à l'éducation va de pair avec la qualité. L'UNESCO vise à encourager le respect de tous, à susciter un sentiment d'appartenance à une humanité commune et à aider les apprenants à devenir des citoyens du monde, responsables et actifs. En éducation, des actions ont déjà été conduites dans le pays notamment dans l'amélioration de l'enseignement au cycle de base, dans l'enseignement et la formation technique et professionnelle, dans l'alphabétisation et l'éducation non-formelle, l'apprentissage de la citoyenneté mondiale et l'enseignement supérieur.

Au cours de la période couverte par sa stratégie, l'UNESCO (l'ensemble des entités de la « famille UNESCO », c'est-à-dire les Unités au Siège de l'organisation, les bureaux de terrains et les instituts spécialisés) appuieront le Burkina Faso pour :

- ✓ L'amélioration de la qualité de l'éducation de base et secondaire: les interventions clés porteront sur l'amélioration des apprentissages grâce à des interventions visant à : i) renforcer la certification des enseignants, leur formation, supervision et déploiement, ii) renforcer les systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages et de pilotage de la qualité ;
- ✓ L'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes à travers l'Education ;
- ✓ Le renforcement de la formation technique et professionnelle comme créneau pour réduire le chômage des jeunes ;
- ✓ Le soutien au renforcement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (appui à la mise en place de la structure nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur) ;
- ✓ L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), l'éducation et la recherche sur la prévention de l'extrémisme violent, Education de la population carcérale, Education à la prévention des génocides ;

- ✓ La recherche-action envisagée par les universités du pays dans certains de ces domaines (EDD 5 piliers et villes) pour contribuer au développement durable des communautés locales, compte tenu de l'urbanisation rapide et de l'impact du changement climatique sur la population.
- ✓ Le renforcement de l'éducation complète à la sexualité pour promouvoir la réponse au VIH, aux grossesses précoces et non-désirées et aux violences basées sur le genre, y compris en milieu scolaire. L'Organisation est résolue à renforcer les liens entre l'éducation et la santé, ce qui reflète la reconnaissance internationale croissante de la nécessité d'une approche plus globale de la santé scolaire et d'une action coordonnée entre les secteurs.

## 1.2. Culture

Les actions se poursuivront dans le domaine de la culture, reconnue dans l'Agenda 2030 comme vecteur de développement durable avec un rôle transversal à travers l'ensemble des ODD. Au Burkina Faso, l'UNESCO s'aligne sur les objectifs stratégiques de la **Politique Nationale de la Culture** qui obéit à une dynamique de développement culturel fondée sur les valeurs culturelles communes propres aux Burkinabè. De plus, le troisième axe du **PNDES** traite spécifiquement de la culture, en mettant en évidence les industries culturelles comme l'un des secteurs économiques stratégiques. La culture peut servir de moteur pour favoriser l'emploi inclusif, l'entrepreneuriat et la création d'emploi pour les femmes et les jeunes, y compris les groupes marginalisés, et ainsi améliorer les conditions de vie. Pour ce faire, il faudrait élaborer et renforcer des programmes de formation qui offrent un enseignement technique et professionnel de qualité pour répondre aux besoins diversifiés de l'économie et des industries, y compris le tourisme. A cet effet, l'UNESCO inscrira ses actions d'appui dans ces cadres d'intervention et restera attentive aux différents rapports édités par le Cadre Sectoriel de Dialogue « Culture, sport et loisirs », qui est un dispositif de suivi de la mise en œuvre du PNDES en la matière.

L'UNESCO continuera d'agir en faveur de la protection et de la sauvegarde du patrimoine, du développement urbain durable et du soutien à la créativité pour faire de la culture, un facteur de développement et de cohésion sociale. Les initiatives suivantes seront menées :

- ✓ Réfléchir avec les parties prenantes sur le rôle de la culture dans les stratégies de développement urbain durable, afin que d'ici à 2020, les populations des villes burkinabés bénéficient d'un système de gestion et planification urbaine plus efficace, résilient et inclusif avec la participation des groupes les plus vulnérables.
- ✓ Renforcer les activités de prévention pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels (TIBC), devenu une réelle activité économique qui soulève la question fondamentale du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Le Burkina Faso, à travers les Directions du patrimoine et des Musées, est impliqué dans un processus d'action conjointe avec d'autres pays du Sahel.
- ✓ Assister les autorités respectives du Burkina Faso à soumettre une demande d'aide financière du Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé pour renforcer la mise en œuvre au niveau national de la Convention de La Haye de 1954 et de son Protocole de 1999 ainsi qu'un autre d'octroi de la protection renforcée pour les Ruines de Loropéni, bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.
- ✓ Promouvoir la diversité des expressions culturelles et encourager les industries créatives à travers des politiques publiques et un soutien accru à la production de contenus locaux par des créateurs et acteurs culturels. L'UNESCO s'impliquera dans les activités suivantes : soutenir le processus d'évaluation des politiques culturelles burkinabé tant au niveau national que local, incluant la génération d'une série d'indicateurs de référence sur la contribution du secteur à l'emploi et au PIB ; soutenir le processus de décentralisation engagé pour un nouveau modèle

de gouvernance de la culture ; participer au plaidoyer en faveur des industries culturelles, comme dans le cadre de festivals comme le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) et le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) ; contribuer au renforcement des capacités des acteurs culturels tels que le Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV).

- ✓ Appui au processus de mise en œuvre de la *Stratégie de valorisation des arts et de la culture dans le système éducatif burkinabè* (2016), dont le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme est chef de file en partenariat avec le Secteur Education afin de permettre aux jeunes de découvrir et s'identifier à différentes formes d'expressions et se reconnecter avec leurs propres culture et valeurs
- ✓ Soutenir la bonne gestion des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial -les Ruines de Loropéni, ainsi que la partie burkinabè du Complexe W-Arly-Pendjari (site transfrontalier avec le Bénin et le Niger)-, et intervenir en appui au développement de nouvelles candidatures ainsi qu'au développement de programmes de formation et de renforcement des capacités pour la sauvegarde, la gestion et la promotion du patrimoine. Ceci pour répondre au besoin de préservation et de transmission d'un patrimoine fragilisé par le changement rapide des sociétés. Promouvoir la reconnaissance de l'importance du patrimoine culturel immatériel en tant que facteur et garant du développement durable, et intégrer sa sauvegarde dans les plans, politiques et programme de développement.
- ✓ Encourager Ouagadougou, la première ville du pays qui a rejoint le Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU) en 2017, à mettre en place dûment son plan d'action porté par la culture et la créativité ; participer activement aux activités et initiatives du Réseau pour la mise en œuvre des ODD ; collaborer proactivement avec autres villes à travers le monde, non seulement dans son domaine créatif (artisanat et arts populaires), mais également dans d'autres secteurs culturels et créatifs dans lesquels la ville possède une riche expérience, notamment le cinéma; et servir d'exemple à suivre pour d'autres villes du pays et de la région, en mettant en avant le rôle de la culture dans le développement durable en Afrique.
- ✓ Appuyer les autorités nationales et locales pour faciliter la prise en compte de la culture dans la mise en œuvre, à l'échelle nationale et locale, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; dans ce cadre, promouvoir la culture comme un levier stratégique du développement urbain durable et renforcer les capacités de mesurer la contribution de la culture à la mise en œuvre du programme 2030.

### 1.3. Sciences naturelles

Sachant que le développement d'une masse critique de ressources humaines compétentes en sciences constitue un levier pour le développement économique et social des nations, l'UNESCO continuera de soutenir le Burkina Faso dans la gestion des STI et la mise en place d'un système national solide de STI et de STEM dans son secteur éducatif. En effet, l'UNESCO a déjà entamé des actions avec le pays pour l'identification des instruments de la politique STI à travers le programme GO-SPIN ; ce qui pourrait contribuer à orienter le pays vers une utilisation plus articulée des STEREM et des STI pour le développement socioéconomique. Dans la perspective de ces objectifs, l'UNESCO s'efforcera, au cours de la période couverte par le UCS, d'atteindre les objectifs suivants:

- ✓ Contribuer au renforcement des capacités dans les STEM, en améliorant la préparation des enseignants et en contribuant à la réduction du nombre d'élèves par classe ;
- ✓ Promouvoir la culture scientifique et les STEM ;
- ✓ Finaliser complètement les instruments de la politique STI ;

- ✓ Soutenir le développement des compétences innovantes des jeunes et l'entrepreneuriat dans les entreprises technologiques.

Le Burkina Faso a une population jeune, dynamique et innovante qui développe ses propres petites entreprises. Depuis 2014, l'UNESCO a déjà dispensé aux jeunes entrepreneurs, deux sessions de formation axée sur la gestion de l'innovation et le développement des entreprises.

L'UNESCO continuera d'encourager les jeunes à développer leurs compétences dans le domaine de l'innovation tout en collaborant avec les établissements d'enseignement supérieur pour renforcer l'éducation en STEM et STI. En outre, elle s'emploiera à promouvoir une culture de la science et de la technologie dans le pays afin de renforcer l'orientation des jeunes dans les filières STEM.

L'UNESCO soutient le Burkina Faso dans le renforcement de la **gestion de ses ressources en eau** et de son partage avec les États voisins. Elle a mené plusieurs activités de formation avec le Burkina Faso pour renforcer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et a récemment organisé une formation sur la qualité de l'eau et la gestion des données relatives à l'eau. Compte tenu de l'importance des défis à relever dans ce secteur, l'UNESCO continuera de soutenir le développement des capacités humaines pour le renforcement de l'accès et la gestion de l'eau à travers les moyens suivants:

- ✓ Des programmes de formation axés sur la gestion des ressources en eaux souterraines, notamment le partage pacifique des ressources en eau transfrontalières avec les pays voisins;
- ✓ Des programmes de formation pour développer les compétences des cadres techniques, par exemple en matière de qualité de l'eau et de gestion des données.
- ✓ Programmes d'appui à l'amélioration de la politique de l'eau et à l'application globale de la GIRE dans le pays.

Le Burkina Faso compte deux sites inscrits au **Réseau mondial de réserves de biosphère (WNBR)**, à savoir la Mare aux hippopotames (inscrite en 1986) et la région "W" (2002) qu'il partage avec la République du Niger et la République du Bénin. L'UNESCO a aidé le Burkina Faso à renforcer les capacités de gestion de ces sites afin qu'ils restent viables. Au cours de la période couverte par sa stratégie, l'UNESCO s'efforcera de poursuivre son soutien en matière :

- ✓ D'activités de recherche et de formation pour les gestionnaires afin de renforcer la conservation et l'adaptation au changement climatique en utilisant la nouvelle stratégie MaB (2016-2025). L'idée est d'assurer la viabilité des réserves de biosphère et de soutenir les solutions locales aux défis environnementaux auxquels le Burkina Faso est confronté, y compris en renforçant la pratique et la transmission des savoir-faire traditionnels et autochtones contribuant à la durabilité environnementale.
- ✓ De renforcement des capacités pour la gestion des sites MaB. Pendant la période couverte par le UCS, l'UNESCO appuiera la formation de gestionnaires de réserves de biosphère au Burkina Faso afin qu'ils acquièrent des compétences en matière de surveillance des réserves et renforcera ainsi leur viabilité.

Le programme des Systèmes de Savoirs Locaux et Autochtones de l'UNESCO (LINKS) continuera de travailler avec le Burkina Faso sur un projet de recherche sur les peuples autochtones et l'observation du climat, en collaboration avec des organisations autochtones, l'agence météorologique nationale, des chercheurs et le ministère de l'Environnement.

#### 1.4. Sciences humaines et sociales

L'UNESCO se préoccupe tout particulièrement des politiques publiques inclusives, informées par des données scientifiques évidentes et fondées sur l'éthique, les droits humains et l'égalité des sexes.



Consciente du fait que le manque d'emploi et le sous-emploi de la jeunesse sont au cœur de la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale, l'UNESCO porte son attention sur l'habilitation des jeunes qu'elle reconnaît comme des partenaires égaux et des acteurs clés pour le développement durable. Elle promeut aussi le nouveau leadership de la jeunesse pour la paix et les transformations sociales positives, en fournissant des plates-formes crédibles pour articuler leurs initiatives diverses.

Elle accorde également une place centrale aux femmes, aux personnes victimes de l'exclusion sociale et aux couches vulnérables, dans toutes ses actions. En raison des discriminations relatives à leurs conditions, statuts et positions sociales, ces catégories sont, en effet, lésées du point de vue de l'accès aux droits économiques, sociaux et culturels, au jeu démocratique et aux bienfaits des sciences. Ces déficiences conditionnent aussi leur posture face aux transformations sociales et aux stratégies diverses, y compris l'urbanisation et les migrations.

L'UNESCO appuiera le Burkina Faso à mieux comprendre, appréhender et relever les défis, de plus en plus diversifiés, auxquels il est confronté, à travers notamment, le déploiement des instruments développés dans le cadre de son Programme intergouvernemental pour la Gestion des transformations sociales (MOST) et de son Programme d'action pour une culture de la paix et de la non-violence.

Au Burkina Faso, le secteur des sciences humaines et sociales pourrait également appuyer l'actualisation de la Politique Nationale de Jeunesse, et sa mise en œuvre. L'accent sera mis sur l'appui à la jeunesse, le dialogue interculturel pour le respect des droits humains et des groupes vulnérables ainsi que les problématiques liées à l'Éthique et à la Bioéthique. Les actions suivantes seront menées :

- ✓ L'appui à la réactualisation et à la mise en œuvre la Politique nationale de la jeunesse (PNJ, révisée en 2015), au renforcement de l'engagement civique et des capacités des jeunes en vue de promouvoir une culture de la paix et de la non-violence ainsi que l'autonomisation et l'inclusion sociale des jeunes et des femmes, en accordant une attention particulière aux femmes victimes d'accusation de sorcellerie.
- ✓ L'appui à la mise en œuvre d'une politique de **Culture de la Paix** et d'une politique active de développement social permettant ainsi de :
  - Développer et promouvoir le dialogue interculturel et intraculturel comme ciment d'une culture de la paix ;
  - Développer l'éducation à la **culture de la paix** à travers **l'éducation formelle et non formelle** ;
  - Impliquer socialement et politiquement des **femmes et des jeunes** afin de les **autonomiser et faire d'eux des acteurs** incontournables de la promotion de la culture de la paix ;
  - Améliorer l'accès au savoir et contribuer à la rénovation de l'enseignement de l'histoire, à travers l'usage des outils pour l'éducation formelle, non-formelle et informelle, développés sur la base de l'Histoire générale de l'Afrique, en vue de promouvoir une histoire et une mémoire commune pour la réconciliation et le dialogue.
- ✓ L'accompagnement du Gouvernement en vue de mieux appréhender et comprendre les attentes de la population pour une meilleure efficacité des politiques publiques et **d'œuvrer ensemble pour bâtir une paix durable, construire des sociétés justes et inclusives tenant compte des enjeux contemporains relatifs à l'éthique et à la bioéthique** :
  - Appuyer et soutenir la conceptualisation et la mise en œuvre de politiques publiques inclusives, équitables fondées sur les valeurs éthiques informées par l'évidence scientifique.

- Appuyer la mise en place et l'opérationnalisation d'un Comité National d'Éthique et de Bioéthique.

## 1.5. Communication et Information

L'UNESCO continuera ses efforts en matière de promotion de la liberté d'expression par la défense de la liberté de la presse, et la promotion du journalisme professionnel, ainsi que les fondements de la liberté d'expression et l'accès à l'information. Les principaux axes d'intervention seront :

- ✓ Le renforcement des capacités des journalistes ;
- ✓ La promotion de la sécurité des journalistes ;
- ✓ Le renforcement de l'entrepreneuriat numérique des jeunes et des femmes à travers l'initiative YouthMobile.

## 2. Risques

La stabilité politique nationale et les menaces terroristes présentes dans la région constituent d'importants défis pour le Burkina Faso. Le Nord du pays est la zone la plus vulnérable. Les effets néfastes de la variabilité et du changement climatique (les inondations, la sécheresse), la pollution environnementale (eaux de surface et souterraines, air, sols) ; la dégradation des terres due aux techniques culturales inappropriées ; les pertes de la biodiversité (produits forestiers, halieutiques et fauniques), les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles (eau, terres, pâturages, forêts) et l'importante demande sociale de la population sont également autant de défis qui fragilisent le Burkina Faso. D'où la nécessité de prendre en compte l'importance des savoirs autochtones et locaux dans les réponses aux changements climatiques et environnementaux. A cela, s'ajoute une détérioration des finances publiques en 2016. Le déficit budgétaire est passé à 3,1 % (contre 2 % en 2015)<sup>xxxi</sup> en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement et de la masse salariale des fonctionnaires pendant que les recettes fiscales n'ont pas augmenté au même rythme.

Cette situation, combinée au statut d'agence non résidente de l'UNESCO peut avoir un impact négatif sur la mise en œuvre des projets de l'UNESCO.

Afin d'atténuer ces risques sur la mise en œuvre de ses interventions, l'UNESCO agira par une plus étroite collaboration avec sa Commission nationale, une coordination plus efficace des actions en les inscrivant dans un cadre de partenariat solide avec l'Etat Burkinabè, le Système des Nations Unies au Burkina Faso, les agences et institutions d'appui au développement tout en privilégiant les actions à fortes valeurs ajoutées.

## 3. Partenariats

L'UNESCO va continuer à développer de solides partenariats (autant financier que technique) avec des agences des Nations Unies et des agences de coopération bilatérale. Au niveau national, l'UNESCO poursuivra sa collaboration avec les partenaires techniques et financiers à travers les Cadres Sectoriels de dialogue « Culture, sport, loisirs » ; « Education et formation » dans le cadre du PNDES et le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE). Elle développera d'autres partenariats à travers des accords spécifiques. La coopération avec les ministères sera renforcée en prenant en compte leurs besoins exprimés. La Commission nationale (ComNat) burkinabè pour l'UNESCO sera fortement impliquée dans la mise en œuvre des interventions et bénéficiera de l'appui de l'Organisation dans la mobilisation de la

société civile, des partenaires nationaux, clubs, centres et associations partageant les idéaux de l'UNESCO.

La coopération entre l'UNESCO et ses partenaires prend des **formes diverses** et comprend notamment:

- ✓ La mise en commun de l'expertise pour l'exécution des programmes à travers la conception conjointe et la mise en œuvre d'activités au niveau national, régional ou mondial ;
- ✓ Les contributions financières et en nature, y compris la mise en disposition de personnel, des bénévoles, des équipements ;
- ✓ La coordination et consultation sur l'élaboration des programmes et le développement des politiques, règles et normes ;
- ✓ Le Partage des capacités de rayonnement des partenaires, ainsi que leurs réseaux spécifiques, en appui de l'UNESCO pour la sensibilisation et le dialogue politique dans les domaines et les pays prioritaires ;
- ✓ Réciprocité d'assistance technique et de services consultatifs.

La stratégie de l'UNESCO pour établir et maintenir des partenariats durables en faveur de ses idéaux sera guidée par les **principes suivants** :

- ✓ **Respects du Mandat de l'Organisation**, tel que contenu dans son acte constitutif, son programme à moyen terme et son programme et budget biennal.
- ✓ **Bâtir sur les acquis** :  
Les nombreux résultats atteints par l'UNESCO au cours des bienniums précédents doivent être renforcés et élargis. Ces résultats devront donc constituer le socle et des interventions futures.
- ✓ **S'articuler au PNUAD** :  
Le PNUAD reste le cadre partenarial de référence pour l'ensemble du SNU avec le Gouvernement, la Société Civile et le Secteur Privé. Le PNUAD, avec ses différents groupes de travail, représente donc une réponse collective et traduit l'engagement sans faille de l'ensemble du SNU aux côtés du Gouvernement pour la période 2018-2020 afin de relever les défis auxquels le pays est confronté.
- ✓ **S'aligner sur les Principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide** :  
L'UNESCO souscrit aux principes de la Déclaration de Paris et s'applique suivant les conditions nationales à respecter les 5 principes retenus d'appropriation, d'harmonisation, d'alignement, résultats et responsabilité mutuelle.

Finalement, Il est pertinent de signaler que l'UNESCO est coordinateur du sous-cluster « Sports et culture » du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique» (MCR-Afrique<sup>xxxii</sup>).

## Partie III- Suivi et Evaluation (S&E)

Les programmes, actions et activités entrepris par l'UNESCO et ses partenaires seront suivis et évalués conformément aux meilleures pratiques et procédures de l'UNESCO.

En ce qui concerne les fonds extrabudgétaires, l'UNESCO assurera la coordination avec tous les partenaires des projets et des organismes donateurs pour le suivi et l'évaluation des activités respectives. Les rapports seront établis conformément aux procédures de l'UNESCO et à celles des donateurs qui fournissent les fonds.

Le Bureau de l'UNESCO à Dakar appuiera le suivi et l'évaluation en participant notamment à la réalisation des résultats du PNUAD et en travaillant en étroite collaboration avec la Commission nationale pour l'UNESCO. Il s'appuiera aussi sur les Cadres Sectoriels de dialogue « Culture, sport, loisirs » ; « Education et formation » dans le cadre du PNDES et le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) pour le suivi et évaluation.

## Annexe 1 : Matrice du cadre de coopération

PRIORITÉ NATIONALE / AXE :		PNDES Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration Axe 2 : Développer le capital humain Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois				
C/5 Résultat attendu:	ED (ER 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 10) ; CLT (ER 1, ER 2, ER 7, ER 8); CI (ER4) ; SHS (ER1, ER2, ER3) ; SCI (ER1, ER4, ER5 ; ER6) ; CI (ER1, ER4, ER5)					
ODDs associés:	ED ( ODD 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4 ; 4.5, 4.6, 4.7, 4.a, 4.c; 5.2 ; 5.6; 8.6 ; 11.b, 12.8, 13.3, 16.a; 17) ; CLT (ODD 4.7 ; 11.4, 16.4, 8.3, 10.a); SHS (5, 8, 10, 16, 17); SCI (6; 7; 13, 14, 15); CI (10; 16)					
Résultats proposés pour UCS et projet connexe :						
PROGRAMMES PRINCIPAUX	Education, Sciences naturelles, Culture, Sciences humaines et sociales, Communication et information					
	PARTENARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)			
	Type de coopération: Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud		Montant total nécessaire	Disponible (RP/XB)	A mobiliser	
RESULTAT UCS 1:	Les compétences nationales sont suffisamment renforcées et les ressources humaines valorisées, en particuliers chez les jeunes					
Activité 1	Renforcement de la qualité de l'éducation : projet enseignants (multi-bailleurs); projet pilotage de la Qualité (IPE/Pôle de Dakar); renforcement des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages ; renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur	Ministères en charge de l'éducation, UNHCR, UNICEF, ILO, Education International (EI), le partenariat mondial pour l'éducation (GPE), Banque mondiale, UNESCO /The International Task Force on Teachers (TTF), Ministères	Nationale, Nord-Sud ; Sud-Sud	734 800	596 800	138 000

		en charge de l'administration territoriale et de la décentralisation, AFD				
<b>Activité 2</b>	Le renforcement de la formation technique et professionnelle, des capacités des journalistes ; l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes (+formation des jeunes sur la gestion des réseaux sociaux)	Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle, Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille	Nationale	20.000	5.000	15.000
<b>Activité 3</b>	Intégration des TICs dans les programmes et politiques bénéficiant aux jeunes et aux femmes et promotion de la sécurité des journalistes	Ministère jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles, Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement, société civile, UNFPA	Nationale	20.000	5.000	15.000
<b>Activité 4</b>	Redynamisation des Comités nationaux des programmes de l'UNESCO (PHI, MAB, MOST, Mémoire du Monde, PICG, Bioéthique)	Ministères en charge de: Eau, Environnement, Enseignement supérieur, Culture, etc.)	Nationale	29 200	15 000	14 000
<b>Activité 5</b>	Renforcement des capacités dans les STEM, GO-SPIN et promotion d'une culture scientifique	Ministère de L'Education Nationale et de l'Alphabétisation, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation	Nationale	200.000	15.000	200.000
<b>Activité 6</b>	Renforcement de l'éducation complète à la sexualité et de la réponse aux violences de genre en milieu scolaire par le programme nos droits, nos vies, notre avenir	Ministères en charge de l'éducation et de la santé, UNFPA, UNAIDS, UNICEF, société civile	Sud-sud, Nord-sud	800 000	600 000	200 000
<b>Activité 7</b>	Appui à l'introduction de la Stratégie de valorisation des arts et de la culture dans le système éducatif burkinabè s	Ministère de la culture, des arts et du tourisme, Ministère de l'éducation nationale et de l'Alphabétisation	Nationale	650 000	0	600 000
<b>RESULTAT UCS 2 :</b>	<b>La fragilité de l'environnement est atténuée et les capacités de gestion des politiques STI et STEM sont renforcées</b>					
<b>Activité 1</b>	Renforcement des capacités en gestion de l'eau souterraine et de surface prenant en compte les changements climatiques et les pressions démographiques	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Nationale en lien avec Régionale	500.000	0	500.000

<b>Activité 2</b>	Renforcement des capacités inclusives des gestionnaires des sites MAB y compris prendre en compte l'interaction de l'homme et l'écosystème, les savoir-faire traditionnels et autochtones et les moyens de subsistance en présence du changement climatique et des pressions démographiques	Ministre de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique.	Nationale en lien avec Régionale	300.000	0	300.000
<b>RESULTAT UCS 3 :</b>	<b>Les capacités nationales pour la protection, la sauvegarde et la promotion du patrimoine ainsi que la diversité des expressions culturelles sont renforcées</b>					
<b>Activité 1</b>	Appui à l'élaboration du plan de gestion du Complexe W-Arly-Pendjari en collaboration avec le Bénin et le Niger ; la mise en œuvre de formations sous-régionales ; et l'élaboration du Rapport périodique sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial (3e cycle)	Ministère de la culture, des arts et du tourisme, Ministre de l'environnement de l'Économie verte et du changement climatique et/ou Ministère des ressources Animales et Halieutiques UICN	Nationale en lien avec Régionale	140 000	40 000	100 000
<b>Activité 2</b>	Ateliers de formation/Sensibilisation sur la protection du patrimoine urbain (Ouagadougou); développement d'espaces artistiques et culturels en milieu urbain;	COMNAT, Mairie d'Ouagadougou, UN Habitat Collège des Architectes	Nationale	75 000	15 000	60 000
<b>Activité 3</b>	Etablissement de partenariats innovants dans la région du Sahel pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels (Projet de mobilisation de fonds)	Ministère de la culture, des arts et du tourisme, INTERPOL, G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Sénégal Niger), ONUDC, WCO, ICCR, Suisse, Allemagne, Espagne..	National en lien avec Sous régional, multilatéral	6 000 000	150 000	5 850 000
<b>Activité 4</b>	Soutien au processus d'évaluation des politiques culturelles burkinabé et soutien au processus de décentralisation engagé pour un nouveau modèle de gouvernance de la culture	Ministère de la culture, des arts et du tourisme, Programme Culture 11ème FEDEU/ Suisse/,...	Nationale	380 000	80 000	300 000
<b>RESULTAT UCS 4 :</b>	<b>Les moyens d'existence et la résilience de la population sont renforcés en vue d'une société pacifique et durable, plus juste et inclusive.</b>					
<b>Activité 1</b>	Apprendre à vivre ensemble (LTLT) avec un accent particulier sur la prévention de l'extrémisme violent (PVE) et la réponse au	Institutions de recherche, organisations de la société civile, agences des Nations Unies, organisations de jeunes et de femmes, médias et entreprises.	Nationale	10 000	5 000	5 000



	changement climatique; sur la mise en place d'activités de suivi, de plaidoyer et de communication sur l'EDD/ECM					
<b>Activité 2</b>	Appui à la conceptualisation et à la mise en œuvre de politiques publiques inclusives, équitables, durables, fondées sur l'évidence scientifique et tenant compte des enjeux éthiques ; et à l'inclusion et autonomisation des femmes, à travers l'appui au Comité de veille pour la réinsertion des femmes exclues par allégation de sorcellerie	Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle ; Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille ; CNRST/INSS ; FAO ; Organisations de la société civile au Burkina Faso, Plateforme d'éveil citoyenne ; COMNAT UNESCO	Nationale	200 000	70 000	130 000
<b>Activité 3</b>	Mise en place et opérationnalisation du Comité National d'Éthique et de Bioéthique ; Mise en place et opérationnalisation du Comité MOST ; Mise en place de la plateforme d'éveil citoyenne	Ministère de la justice des droits humains et de la promotion civique, Ministère de la santé, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation, Ministère de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille	Nationale	70 000	20 000	50 000

## Annexe 2 : Activités prioritaires de la Commission Nationale Burkinabè pour l'UNESCO en lien avec les domaines de compétences de l'UNESCO

N° d'ordre	Activités	Partenariats	Montant total nécessaire en CFA	Disponible en CFA	A mobiliser en CFA
01	Dynamisation du Comité national MAB mis en place en 2017	National, BREDA	3 500 000	2 000 000	1 500 000
02	Dynamisation du Comité national PHI mis en place en 2017	National, BREDA	3 100 000	2 000 000	1 100 000
03	Mise en place du Comité MOST dont les textes ont été relus en 2017	National, BREDA	3 500 000	2 000 000	1 500 000
04	Mise en place du Comité Bioéthique	National, BREDA	1 500 000	500 000	1 000 000
05	Mise en place du Comité PICG (Essor minier du Burkina Faso)	National, BREDA	1 500 000	500 000	1 000 000
06	Mise en place du Comité Mémoire du Monde	National, BREDA	1 500 000	500 000	1 000 000
07	Appui aux activités du comité de veille pour l'insertion sociale des femmes exclues pour allégation de sorcellerie	National, BREDA, SNU	2 000 000	00	2 000 000
08	Relecture des textes régissant la ComNAT	National, BREDA	2 500 000	2 000 000	500 000
09	Célébration des Journées internationales (J.M.Enseignants, J.M.Alphabétisation, J.I.Radio, J.Patrimoine Mondial africain, sélectionné de concert avec BREDA et les partenaires)	National, BREDA	2 500 000	500 000	2 000 000
10	Lancement EPT	National, BREDA	1 500 000	500 000	1 000 000
11	Participation aux manifestations majeures de la culture (SIAO, FESPACO, SNC)	National, BREDA	1 500 000	750 000	750 000

## Annexe 3 : Présentation des projets au titre des Programmes de Participation

N° d'ordre	Thème	Nature	Promoteur	Montant/ \$US
01	Rencontre du Comité directeurs du Réseau des Écoles associées de l'Afrique de l'Ouest	Sous régionale	ComNAT/BF	35 000
02	Séminaire national sur Genre et Gouvernance culturelle au Burkina Faso : Facteurs d'autonomisation des Femmes et de renforcement des industries culturelles créatives	Nationale	ComNAT/BF	26 000
03	Camp chantier national des Jeunes 2018	Nationale	Afrique jeunesse (OSC)	22 000
04	Théâtre forum en faveur des femmes marginalisées par allégation de sorcellerie	Nationale	Troupe théâtrale « La Révélation » (OSC)	23 030
05	Atelier sur les Violences en milieu scolaire	Nationale	MENA	26 000
06	Atelier de réflexion sur la contribution des communautés à la conservation et préservation des biens culturels et la lutte contre le trafic illicite.	Nationale	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	26 000

07	Atelier régional de renforcement des capacités et de partage d'expériences des Commissions nationales pour l'UNESCO d'Afrique sur la mise en œuvre de la Convention 2005 de l'UNESCO relative à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles	Régionale	CERAV/Afrique	38 000
08	Promotion de la culture de la paix contre l'extrémisme violent et pour le vivre ensemble au Burkina Faso	Nationale	Association pour le développement des personnes vivant avec un Handicap/ADPVH-Alladari	20 100
09	Formation des Femmes du secteur de l'artisanat sur le E-commerce : Ouagadougou, ville créative de l'UNESCO, option Artisanat	Nationale	Commune de Ouagadougou	26 000

## Sigles et Abréviations

<b>CERAV</b>	Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique
<b>ComNat</b>	Commission nationale
<b>ECM</b>	Éducation à la citoyenneté mondiale
<b>EDD</b>	Éducation pour le développement durable
<b>ETFP</b>	Enseignement et de la formation techniques et professionnels
<b>FESPACO</b>	Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
<b>IDH</b>	Indice de développement humain
<b>LINKS</b>	The Local and Indigenous Knowledge Systems / Programme Systèmes de savoirs locaux et autochtones
<b>MaB</b>	Man and Biosphere Programme / Programme international sur l'homme et la biosphère
<b>MOST</b>	Programme pour la Gestion des transformations sociales
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>PHI</b>	programme hydrologique international
<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Economique et Social
<b>PNUAD</b>	Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
<b>REESAO</b>	Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest
<b>SIAO</b>	Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
<b>STEM</b>	Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques
<b>STI</b>	Science, Technologie et Innovation
<b>UCS</b>	UNESCO Country Stratégie/ Stratégie Pays de l'UNESCO

## Notes

- <sup>i</sup> [http://www.bf.undp.org/content/burkina\\_faso/fr/home/countryinfo/](http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/countryinfo/), PNUD
- <sup>ii</sup> Rapport d'état du système éducatif national, IPE 2017
- <sup>iii</sup> <http://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview>, Banque mondiale 2016
- <sup>iv</sup> <http://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview>, Banque mondiale
- <sup>v</sup> - La Mauritanie au Maghreb - Le Mali, le Niger, le Burkina Faso en Afrique de l'Ouest, - Le Tchad en Afrique Centrale
- <sup>vi</sup> Rapport Bilan Commun de Pays, SNU Burkina Faso 2017
- <sup>vii</sup> [http://www.bf.undp.org/content/burkina\\_faso/fr/home/countryinfo/](http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/countryinfo/), PNUD
- <sup>viii</sup> Rapport Bilan Commun de Pays, SNU Burkina Faso 2017
- <sup>ix</sup> Bilan commun pays du SNU, 2017
- <sup>x</sup> Burkina Faso : Politique Nationale de Sécurité Alimentaire. Novembre 2013. Version adoptée.
- <sup>xi</sup> Rapport sur le développement humain 2016, PNUD
- <sup>xii</sup> Cette catégorie de pays est définie suivant trois critères : un faible revenu par tête, un faible capital humain et une forte vulnérabilité économique
- <sup>xiii</sup> [http://www.bf.undp.org/content/burkina\\_faso/fr/home/countryinfo/](http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/countryinfo/), PNUD 2014
- <sup>xiv</sup> MENIFID/INSD, Rapport EMC, 2015.
- <sup>xv</sup> Rapport Bilan Commun de Pays, SNU Burkina Faso 2017
- <sup>xvi</sup> Etude sur la formation professionnelle duale au Burkina Faso, SAEC, SPONG-CREDO, 2012-2013
- <sup>xvii</sup> Etude sur la formation professionnelle duale au Burkina Faso, SAEC, SPONG-CREDO, 2012-2013
- <sup>xviii</sup> Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020
- <sup>xix</sup> Rapport Bilan Commun de Pays, SNU Burkina Faso 2017
- <sup>xx</sup> Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement (2009-2013), Rapport analytique du Burkina Faso
- <sup>xxi</sup> Convention 1954, ratifiée le 04/02/1987 ; Convention 1970, ratifiée le 07/04/1987 ; Convention 1972, ratifiée le 02/04/1987 ; Convention 2003, ratifiée le 21/07/2006 ; Convention 2005, ratifiée le 15/09/2006.
- <sup>xxii</sup> EMC-MDS, 2015
- <sup>xxiii</sup> Bilan commun pays du SNU, 2017
- <sup>xxiv</sup> Ministère de la Santé du Burkina Faso : Annuaire statistique 2016 signé. Le ratio habitants/médecin est en deçà des normes de l'OMS qui recommandent 1 médecin pour 10 000 habitants.
- <sup>xxv</sup> Bilan commun pays du SNU, 2017
- <sup>xxvi</sup> Bilan commun pays du SNU, 2017
- <sup>xxvii</sup> Rapport de l'UNESCO sur la science (2015)
- <sup>xxviii</sup> Bilan commun pays du SNU, 2017
- <sup>xxix</sup> Bilan commun pays du SNU, 2017
- <sup>xxx</sup> Nations Unies. Projet de résolution déposée par le Président de l'Assemblée Générale. Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent. Février 2016.  
[http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/70/L.41&referer=/english/&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/L.41&referer=/english/&Lang=F)
- <sup>xxxi</sup> <http://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview>, Banque mondiale
- <sup>xxxii</sup> Le MCR des agences des Nations Unies travaillant en Afrique est le mécanisme permettant d'améliorer la cohérence, la coordination et la coopération à l'échelle du Système des Nations Unies aux niveaux régional et sous régional pour le « Delivering as One », et à l'appui de l'UA et son nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)